

PROCES VERBAL DE LA REUNION DES EXPERTS DE LA CJSOI

A l'hôtel « Maharajah » du 31 mai au 1er juin 2016 à Mayotte

Procès-verbal : n° 62

Présidente de séance : Mme Julia Francette RANDRIAMANATENA – Ministère de la Jeunesse et des Sports de Madagascar

Rapporteur : Nadine GOMA – DJSCS Mayotte

Rapporteur suppléant : Anli DAROUECHE – DJSCS Mayotte

MADAGASCAR :

- Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA : Président de la CJSOI et Ministre de la Jeunesse et des Sports de Madagascar
- Sylvestre TSIAHOUA : Expert sport
- HajaRATOVONIRINA : Directeur des jeux

DJIBOUTI :

- Abchir ALI HASSAN : Expert sport
- Asli MOUHOUMED HOUSSEIN : Expert jeunesse

MAURICE :

- JP RANGAN : Expert sport et jeunesse

REUNION :

- Marion MARISY : Expert sport et jeunesse

SEYCHELLES :

- Francis REMIE : Expert sport
- Allain VOLCERE : Expert jeunesse

MAYOTTE :

- Vincent DE PETRA : Expert sport
- Pascale GATINEAU : Expert jeunesse
- David HERVE : Chef de délégation
- Bernard RUBI : Représentant du Préfet et directeur de la DJSCS

CJSOI :

- N. PILLAY SAMOO : Secrétaire Général

Absence de la délégation comorienne.

Ouverture de la séance

Allocution de Monsieur Bernard RUBI, Directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte et de Monsieur Guy FITZER, Sous-Préfet en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse de Mayotte qui ont souhaité la bienvenue aux délégations ici présentes tout en soulignant l'importance et les enjeux de la tenue de cette réunion.

Remerciements de Monsieur Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA, Président de la CJSOI et Ministre de la Jeunesse et des Sports de Madagascar qui exprime également le souhait de porter trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé par le secrétaire général est adopté en y rajoutant les points suivants :
Ajout de 3 points validés par les experts :

- Proposition de la présidence de la CJSOI quant au protocole de la remise des médailles pour l'édition des 10èmes jeux
- Proposition de la présidence de la CJSOI pour une avancée de deux semaines de la tenue de la réunion ministérielle
- Proposition de la présidence de la CJSOI de pouvoir amender la charte des jeux en conséquence

2. Actions découlant des procès-verbaux de la réunion des experts de Madagascar de mai 2015 et de la réunion ministérielle de La Réunion d'août 2015

Aucune remarque particulière n'est formulée. Adoption à l'unanimité.

3. Bilan du CIJ et des contrôles antidopage lors des derniers jeux des îles à La Réunion

Détail des contrôles en annexe.

71 athlètes ont été contrôlés, représentants toutes les îles participantes :

- La Réunion = 24
- Madagascar = 17
- Maurice = 14
- Seychelles = 10
- Mayotte = 4
- Maldives = 2

Les contrôles ont été réalisés sur 10 disciplines :

Athlétisme =11 ; basket =8 ; boxe=4 ; cyclisme=6 ; football=8 ; handball=4 ; haltérophilie=8 ; judo=8 ; natation=10 ; volleyball=4

Les sports de raquette et la voile n'ont pas été contrôlés.

Au vu des résultats d'analyse, un contrôle positif a été relevé.

Après échanges sur ce sujet lors de la réunion du CIJ qui a eu lieu à Maurice en février dernier, les membres de ce conseil ont pris la décision de retirer la médaille à l'athlète concerné dès que les procédures en cours auront abouti.

4. Bilan des actions de la CJSOI (mai 2015 à mai 2016)

- Formation des formateurs aux techniques de conseil en sexualité et santé des jeunes du 21 au 24 septembre à Maurice : programme qui a eu du succès.
- Formation technique en kayak de mer et pirogue du 20 au 22 octobre à La Réunion : stage réussi mais ce stage s'est réalisé en période d'examen (remarque de Maurice)
- Formation sur le management des manifestations sportives du 14 au 18 décembre à Madagascar
- Formation sur la méthodologie d'élaboration d'un plan d'établissement de formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir du 14 au 18 décembre à Madagascar
- Session internationale de formateurs portant sur le « guide de formation en entrepreneuriat jeune », du « manuel du formateur du PPEJ », de la « brochure sur les conditions de mise en œuvre du PPEJ » et du vademecum.

Remarque du secrétaire général de la CJSOI : problème de transport et de budget. Il faut éviter d'organiser des activités de dernières minutes, surtout en période de fin d'année.

- Rapport de chaque pays sur la célébration de la journée de la jeunesse de l'océan indien ayant pour thème « le patriotisme et les jeunes » :
 - Djibouti : célébration de la journée nationale africaine de la jeunesse le 1er novembre. Une grande conférence débat, remise du grand prix du chef de l'Etat « initiatives jeunesse », un concert musical (10000 personnes), activités pendant une semaine. Invitation des pays membres de la CJSOI qui résident à DJIBOUTI.
 - Maurice : célébration du patriotisme : 200 jeunes ont participé à diverses actions, formation des jeunes avec le conservatoire de Maurice pour chanter l'hymne national.
 - Mayotte : Organisation le 13 février 2016 d'une journée de l'engagement des jeunes. Présence de 150 jeunes. Projection de 3 films : service civique, engagement bénévole et engagement citoyen des jeunes. Valorisation de la mobilité internationale et dans l'océan indien. Présentation de diverses pratiques culturelles tout au long de la journée (musique, danse, cirque).
 - Réunion : pour des raisons structurelles (départ à la retraite) pas de journée spécifique mais valorisation du service civique. Organisation de la future journée en décembre 2016
 - Seychelles : Organisation d'une cérémonie de remise des prix pour des contributions exemplaires des jeunes – 19 décembre 2015

5. Suivi du Programme 2016 de la CJSOI

- Madagascar : Activité en septembre : détection des jeunes talents sport. Journée maintenue si soutien financier confirmé par la CONFEJES. Besoin d'un calendrier précis et d'un décalage de la date (remarque Mayotte). La CJSOI a mis un canevas à disposition pour des fiches actions.

6. Etat d'avancement des préparatifs pour les 10èmes jeux

Présentation par le directeur des jeux du logo choisi par Madagascar pour les jeux et du spot télévisé. Il est prévu de recevoir 106 personnes par pays mais Madagascar est en capacité d'accueillir 800 personnes. Le comité des experts s'exprime unanimement sur la qualité des documents et de la présentation.

10 juin prochain : réunion interministérielle pour l'organisation administrative des jeux (accréditation, visas...) et pour l'adhésion de toutes les parties prenantes dans l'organisation.

Des précisions seront apportées par Madagascar quant à la délivrance des visas.

Une réunion avec les chefs de délégation sera organisée 2 jours avant les jeux.

Sites de compétition (cf. annexe : guide des délégations)

- Athlétisme : stade municipal Alarobia
- Handball : palais des sports Mahamasina
- Football : stade municipal Mahamasina
- Judo : Gymnase couvert de Mahamasina
- Tennis de table : gymnase Ankorondrano
- Théâtre : CEMDLAC
- Danse et musique traditionnelle : CEMDLAC

- Assemblée des jeunes : A&C Hôtel

Sites d'hébergement (cf. annexe : guide des délégations)

Paond'or, Motel Anosy, Central hôtel, MadaHôtel, Ivo Hôtel, Hôtel Panorama, Orchid, le Pavé, Salohy, Medicis, IC Ivato, Ivatohôtel, A&C Ivato

QUESTIONS

- Demandes de dérogations

8 acceptées

- Dérogation demandée par Maurice pour un athlète de judo né en 2002 et pour deux pongistes nés en 2004 : accordées
- Dérogation pour une pongiste de La Réunion qui est partie en métropole mais vit à La Réunion : accordée
- Dérogation demandée par La Réunion pour 6 mineurs nés en 2002 : accordée
- Dérogation demandée par Mayotte pour un athlète qui s'entraîne en France mais dont les parents vivent à Mayotte. Elle fait partie d'un parcours d'excellence sportive. Une demande d'amendement sera nécessaire pour légitimer ce type de dérogation. Mais, exceptionnellement, la dérogation a été accordée par le comité des experts.
- Dérogation pour un arbitre de tennis de table de Mayotte qui vient d'avoir 25 ans : accordée
- Dérogation pour une arbitre mineure malgache domiciliée et licenciée à Mayotte : problème de nationalité, peut-elle être reconnue arbitre mahoraise en judo ? Accordée pour le bon fonctionnement des jeux car Mayotte aurait de très grandes difficultés à trouver un autre arbitre.
- Dérogation pour 6 joueurs de handball des Seychelles nés en 2002 et 2003 : accordée
- Dérogation pour 4 joueurs de tennis de table des Seychelles nés en 2001, 2002 et 2003 : accordée

Une recommandation sera demandée à la prochaine réunion des ministres pour autoriser le comité des experts à visiter et actualiser le règlement intérieur et la charte des jeux pour clarifier les principes de dérogations.

1 refus

- Dérogation demandée par Djibouti pour 1 athlète âgé de 18 ans : non accordée
- Autres demandes
 - Possibilité d'amener un médecin et un kiné en supplément pour La Réunion : hors quota mais accordée sous réserve d'hébergement disponible avec le staff médical
 - Accréditation presse : effectif maximal autorisé déjà établi mais un centre de presse sera ouvert
 - Tenue d'un Conseil des jeux avec les membres de la commission des experts
 - Calendrier des compétitions : Programmation en cours et à affiner. Le programme définitif sera validé lors de la réunion de la CTI, 2 jours avant l'ouverture des jeux.
 - Demande de non mixité des chambres pour tous et d'un couchage par personne.
 - Précisions sur les cérémonies d'ouverture (Grand palais des sports le 30 juillet après-midi) et de clôture des jeux : Les pancartes de présentation des délégations seront tenues par des hôtesses malgaches et il est laissé libre à chaque pays de décider de la tenue de ses athlètes pour chacune des deux cérémonies.
 - Mayotte demande que la réunion des chefs de délégation soit avancée d'une journée au regard du plan de vol de cette délégation (non retenue)
 - Précision sur les marques et types des équipements et du matériel sportif

- Distribution des guides. Nécessité d'anticiper les délais si envoi postal. Envoi dématérialisé souhaité.
 - Possibilité de permettre aux jeunes sportifs d'assister aux prestations de jeunesse et vice versa
 - Communication externe : confirmation d'un site internet et d'une page Facebook
 - Volet jeunesse : précisions nécessaires sur les dimensions scéniques, les jeux de lumière et l'envoi des supports via des plateformes numériques. Les décors partiront avec chaque délégation et il est prévu de discuter lors de la réunion des chefs de délégation le 28 juillet des modalités d'installation.
 - Pour l'arrivée à l'aéroport, chaque délégation est libre de choisir sa tenue (civile ou sportive)
 - A quel moment est fait le tirage au sort ? Avant la cérémonie d'ouverture, lors de la commission technique internationale (CTI).
 - Blanchisserie : Un service est prévu dans chaque hôtel mais reste à la charge de chaque délégation
 - Le remplacement d'un athlète est possible jusqu'au 27 mai
 - A partir du 28 juillet, les sites sont ouverts et les transports disponibles.
 - Il manque les fiches « accréditations personnelles ». Mayotte et La Réunion ne disposent que des fiches par discipline
 - Pas de javelot au programme des jeux
 - Des puces téléphoniques sont à prévoir par Madagascar (5 puces par délégation)
- Points rajoutés à l'ordre du jour par la présidence de la CJSOI

Afin d'éviter tout incident et pour rester dans l'esprit de concorde de la CJSOI, la présidence propose que soit hissé le seul drapeau de la CJSOI au lieu des drapeaux nationaux lors des cérémonies de remise des médailles.

Après débat et abstention de Maurice, Djibouti et des Seychelles, il est proposé que ce point soit inscrit par la présidence au prochain ordre du jour du comité ministériel dont il est souhaité qu'il se tienne le 18 juillet.

7. Rapports des sous-commissions en session plénière

- Commission sport

- Nomination du bureau :
Marion MARISY est nommée présidente et David HERVE rapporteur de la sous-commission
- Adoption de l'ordre du jour : acté
- Finalisation de la programmation 2016 : l'action pouvant être financée dans la programmation CONFEJES prévue en septembre 2016 va s'intituler « Outils de détection des jeunes sportifs(ves) » et pourra être décalée au mois d'octobre. Elle rassemblera toutes les disciplines. Cette formation revêtira un aspect technique et scientifique s'appuyant en l'occurrence sur toute une batterie de tests génériques. En 2017, il faudrait cependant penser à une politique stratégique à mettre en œuvre (liés aux décideurs). Les résultats pourraient alors se mesurer lors des jeux de la CJSOI.

- Elaboration du projet de programme 2017 : 5 actions retenues

Aux SEYCHELLES : saut en athlétisme pour garçons et filles en avril ou août (8 participants + 2 entraîneurs) – entraînement et compétition. « Athlétisme et handisport » (Maurice, Réunion, Seychelles, Mayotte, Djibouti et Madagascar)

A LA REUNION : natation pour garçons et filles en mai (10 participants/pays + 2 entraîneurs) « natation et handisport » (Maurice, Seychelles, La Réunion, Madagascar, pas Mayotte, pas Djibouti)

A MAURICE : boxe anglaise garçons en août (5 catégories + 2 entraîneurs) (Maurice, Madagascar, Réunion, Seychelles, Mayotte, pas Djibouti)

A LA REUNION : formation pirogue/kayak – date à définir

A DJIBOUTI : formation technique en natation à la piscine olympique de Djibouti en octobre/novembre 2017. Pas de compétition à la clef.

- Questions diverses

○ Intégration de l'handisport

Le pays organisateur pourra ou non inclure, dans l'athlétisme ou la natation, des participants handicapés en précisant le nombre de participants valides et non valides ainsi que le nombre des entraîneurs respectifs. Un handicap sera choisi par pays. Mayotte aura des difficultés sur sa capacité à répondre à ce projet.

○ Formation de techniciens en maintenance des outils en photovoltaïque : projet à redéfinir avec La Réunion

○ Formation « babygym » : en bilatéral avec La Réunion et les Seychelles

○ Formation sport nature en 3 jours pourrait être proposée à Mayotte en 2018

○ Besoin de connaître les calendriers scolaires pour tenter d'harmoniser les actions de la CJSOI

○ Fiches techniques des formations et des compétitions à soumettre 3 mois à l'avance.

● **Commission Jeunesse**

- Nomination du bureau : Julia RANDRIAMANANTENA est nommée Présidente et Pascale GATINEAU rapporteur.

- Adoption de l'ordre du jour : acté

- Proposition d'un thème pour la journée de la jeunesse de l'océan indien pour l'année 2017 : le thème retenu est « Accompagner les jeunes d'aujourd'hui pour en faire les décideurs de demain »

- Elaboration du programme jeunesse 2017 : 3 thématiques sont retenues parmi la dizaine de thématiques proposée par chaque Etat. Il a été acté en 2016 de proposer moins de thématiques pour s'assurer de la participation de 2 cadres de jeunesse dans chaque Etat.

○ Formation avril 2017 aux Seychelles : la Jeunesse et ses valeurs

○ Formation 3ème trimestre 2017 à Djibouti : L'entrepreneuriat des jeunes (sollicitation d'un expert CONFJES et du fonds commun CJSOI)

○ Formation mai 2017 à Maurice : Protection de l'environnement et changements climatiques

Afin de vérifier que ces formations soient mises à profit par les jeunes et déclinées sur les territoires, il est demandé que les contenus des formations soient déclinés de manière opérationnelle à travers la mise en place d'une action concrète en direction des publics

concernés, dans un délai de 6 mois. Les fiches projet de ces actions devront être communiquées au secrétariat général de la CJSOI et à chacun des experts concernés.

- Questions diverses : point sur les formations 2016

- En 2016, pas de nouvelles concernant la formation sur les NTIC que devaient organiser les Comores d'où la demande faite au SG de la CJSOI de les relancer pour connaître leur position dans un délai d'un mois. Cette formation est prise en charge sur le fonds de la CJSOI. En cas de désistement, Djibouti se porte volontaire pour organiser cette formation.
- La formation organisée par les Seychelles sur Les pratiques culturelles à vocation éducative est maintenue et aura lieu en octobre ou novembre 2016.

8. Présentation du bilan financier de la CJSOI pour l'année 2015

Au vu du bilan financier positif, les fonds disponibles de la CJSOI pourraient permettre de financer certaines actions de formation. Les membres ont validé à l'unanimité cette proposition. Les cotisations de Djibouti sont en cours de régularisation.

9. Date et lieux des prochaines réunions

Prochaine réunion des experts de la CJSOI en 2017 : Aux Comores et en cas d'empêchement aux Seychelles en avril/mai

Réunion des ministres en 2017 : Aux Seychelles, à valider lors de la réunion ministérielle à Madagascar

Réunion des experts et des ministres en avril/mai 2018 : à Djibouti

Prochaine réunion des ministres : 18 juillet 2016 à Madagascar.

10. Questions diverses

- Conformément à la décision prise par les ministres à la réunion du 2 août 2015, Maurice rappelle que le représentant de l'Etat est pris en charge par le pays hôte abritant les réunions du CIJ.
- Le comité des experts regrette l'absence des Comores pour empêchement de dernière minute.
- Maurice fait une demande à La Réunion pour faire le lien avec l'ARTOI dans le cadre des prochains jeux des îles de 2019.
- A prévoir une formation des jeunes en vue de la mise en œuvre d'un journal des jeux dans le cadre des prochains JIOI de 2019.
- Le secrétaire général de la CJSOI informe de son déménagement au Ministère Jeunesse et Sport à Port Louis et le remercie des facilités offertes.
- Souhait de Djibouti de disposer d'une expertise pour la direction et la gestion des infrastructures de jeunesse.

Motion de remerciement :

L'ensemble des experts présents à Mayotte exprime leurs sincères remerciements aux autorités mahoraises pour la qualité de leur accueil chaleureux et de leur hospitalité.

« *Marahaba* »

11. Adoption du Procès-verbal

Le présent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Présidente de séance,
Julia Francette RANDRIAMANANTENA

Secrétaire Général,
N. PILLAY SAMOO

Fait à Mayotte,
Le 1^{er} Juin 2016